

*MANUALE
MANUAL
MANUEL DE L'UTILISATEUR
ANWENDERHANDBUCH
MANUAL DEL USUARIO
MANUAL*

STERILAIR PRO

Art. SA210ZSA

ITALIANO

ENGLISH

FRANÇAIS

DEUTSCH

ESPAÑOL

PORTUGUÊS

Déclaration de conformité	2
Conditions de garantie	3
Échéance de la garantie	4
Modalités de retour	4
Mises en garde générales et de sécurité	5
Contacts et adresses utiles	5
Symboles	6
Description du produit	7
Caractéristiques de construction	7
Conditions d'emmagasinage	8
Description de l'utilisation	9
Installation	10
Description du fonctionnement	12
Nettoyage et entretien courant	16
Démolition et élimination	20
Composants commerciaux, pièces de rechange et documentation correspondante	21

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

La société soussignée TECNO-GAZ S.p.A.,
basée à Strada Cavalli, 4 - CAP 43038 Sala Baganza (Parma) ITALIE ;
déclare sous sa propre responsabilité que le dispositif Sterilair PRO, est fabriqué
conformément aux dispositions législatives qui transposent les directives suivantes.

Cet appareil répond aux critères de conformité CE .

La déclaration de conformité originale est fournie en pièce jointe au manuel.

Modèle : **STERILAIR PRO**

Code Article : **SA210ZSA**



CONDITIONS DE GARANTIE

- 1) DURÉE : le produit est couvert par une période de garantie de 12 (douze) mois.
- 2) EXCLUSION : sont à exclure de la garantie :
 - a) les pannes suite à un manque d'entretien courant dues à la négligence de l'Utilisateur ou à un usage incorrect du produit ;
 - b) les contrôles périodiques et l'entretien ;
 - c) les réparations ou remplacements de pièces soumises à l'usure, fragiles ou d'une durée imprévisible, à moins que leur défectuosité ne soit prouvée lors de la livraison ;
 - d) les pannes liées à la main d'œuvre, le transfert du personnel technique et le transport ;
 - e) les pannes ou dommages dus à un usage incorrect et à des erreurs d'utilisation ;
 - f) les pannes ou dommages dus à la présence d'impuretés dans les systèmes d'alimentation d'eau et air, événements chimiques ou électriques extraordinaires ;
 - g) les pannes ou dommages dus à l'utilisation de détergents, désinfectants, substances ou à des processus de stérilisation, non expressément indiqués dans le manuel d'utilisation et d'entretien ;
 - h) le virage naturel des pièces en plastique.
- 3) PROCÈS-VERBAL D'INSTALLATION ET RÉCEPTION : la restitution du procès-verbal d'installation et réception, dûment rempli dans son intégralité et contresigné par l'Utilisateur en personne et par le Technicien Installateur est une condition essentielle pour accéder à la garantie. La restitution du procès-verbal devra être effectuée dans un délai de 15 jours à compter de l'installation, sous peine d'annulation de la garantie.
- 4) LIMITES : la garantie donne droit au remplacement ou à la réparation gratuite des composants défectueux. Le droit au remplacement de l'ensemble de l'appareil est dans tous les cas exclu. Concernant les composants appliqués ou intégrés produits par la marque du fabricant ou par des tiers et équipés de leur propre certificat de garantie, il faut appliquer les conditions, les limites et les exclusions reportées sur les certificats en question. L'exécution d'une ou plusieurs réparations au cours de la période de garantie ne comporte aucune modification de la date d'échéance de la garantie.
- 5) CONTESTATIONS : en cas de contestation de la part de l'Acheteur sur l'application de la garantie, sur la qualité ou sur les conditions de l'appareil remis, l'Acheteur ne pourra en aucun cas interrompre et/ou retarder les paiements.
- 6) CONTROVERSES : en cas de controverse sur l'application et l'interprétation du Certificat de Garantie présent, le Tribunal de Parme (Italie) sera le seul compétent, quel que soit le lieu où le contrat d'achat de l'appareil a été stipulé.
- 7) DÉROGATION : toute dérogation particulière, admise concernant les normes de garantie présentes, n'impliquent en aucun cas la reconnaissance d'un droit quelconque à l'égard de l'Acheteur et devra être considérée comme admise dans une mesure limitée par rapport au cas spécifique.
- 8) AUTRE : pour tout ce qui n'est pas expressément prévu par le Certificat de Garantie présent, les normes figurant dans le Code Civil et dans les Lois en la matière de la République Italienne, doivent être appliquées.

ANNULATION DE LA GARANTIE

La garantie est annulée si :

- a) l'appareil présente des dommages dus à une chute, exposition à des flammes, renversements de liquides, foudre, catastrophes naturelles, événements atmosphériques ou dans tous les cas, dus à des causes non imputables à des défauts de fabrication ;
- b) l'installation n'est pas conforme aux instructions du fabricant et a été effectuée par un personnel non autorisé ;
- c) l'appareil est réparé, modifié ou altéré par l'Acheteur ou par des tiers non autorisés ;
- d) lors de la demande d'intervention en garantie, le numéro de série du produit résulte retiré, effacé, contrefait, etc. ;
- e) le procès-verbal d'installation et réception rempli et signé dans un délai de 15 jours à compter de l'installation, n'est pas restitué ;
- f) l'Acheteur interrompt et/ou retarde, pour n'importe quelle raison, le paiement de toute somme due relativement à l'achat et/ou à l'entretien de l'équipement ;
- g) l'entretien périodique programmé ou toute autre consigne indiquée dans le manuel d'utilisation et entretien n'est pas respecté.

MODALITÉS DE RETOUR

1. Tous les retours doivent être effectués avec des produits emballés dans leur emballage d'origine, en cas de retour effectué avec un emballage non d'origine, le prix du rétablissement de celui-ci sera facturé ;
2. Tous les retours devront être effectués en PORT FRANC ;
3. Avant tout renvoi, le client doit demander aux bureaux commerciaux du fabricant l'autorisation écrite pour procéder au retour à travers le « Formulaire pour la gestion retour clients », conformément au Système de Gestion de la Qualité du fabricant.
4. Le document du retour doit reporter :
 - Référence/Article du produit ;
 - Le numéro de la facture d'achat ou ddt ;
 - Numéro de série et du lot du produit ;
 - Explication du retour ;
 - Le numéro de billet du « Formulaire pour la gestion retour clients » ou joindre une copie de ce dernier ;
5. Les retours sont acceptés uniquement après la vision du matériel, en cas de non-conformité de ceux-ci, ils peuvent être réexpédiés à l'expéditeur, à la discrétion exclusive du fabricant ;

6. Pour tout retour, les frais liés à la réhabilitation et à l'essai du produit seront facturés.
7. Les composants remplacés en garantie doivent être restitués en port franc.
8. La non-restitution entraîne la facturation du coût de la pièce au demandeur.
9. Le fabricant n'accepte aucun retour de la part des utilisateurs finaux.
10. Le retour pour réparation est géré selon les mêmes modalités qu'un retour pour remplacement.

MISES EN GARDE GÉNÉRALES ET DE SÉCURITÉ



Lire attentivement les mises en garde contenues dans ce manuel puisqu'elles fournissent d'importantes indications en matière de sécurité d'installation, d'utilisation et entretien. Conserver ce manuel avec soin pour toute consultation future.

Après avoir retiré l'emballage, vérifier l'intégrité du produit.



En cas de doute, ne pas l'utiliser et contacter un personnel qualifié professionnellement. Les éléments de l'emballage (plastique, polystyrène expansé, vis etc.) ne doivent pas être laissés à la portée des enfants puisqu'ils représentent une source potentielle de danger.



Avant de brancher le dispositif, vérifier que les données figurant sur la plaque correspondent à celles du réseau de distribution électrique. (La plaque est située à l'arrière de la structure)



Ne pas retirer la plaque d'identification



Utilisez exclusivement des pièces de rechange d'origine

Le non-respect des points cités ci-dessus provoque l'annulation de toute forme de responsabilité de la part du constructeur.

CONTACTS ET ADRESSES UTILES

En cas d'échec, d'examen, de validation, contacter les centres de service
TECNO-GAZ S.p.A.

Voir svp la liste des S.A.V. en annexe
Cod. 0Z00H0002



SYMBOLES



Tecno-Gaz S.p.A. – Strada Cavalli, 4, 43038, Sala Baganza, Parma



En vertu de la DIRECTIVE 2002/96/CE, ce symbole indique que le produit, à la fin de sa vie d'utilisation, ne doit pas être éliminé comme un déchet urbain.



Recommandations générales et informations au destinataire.



Attention aux indications inscrites à côté de ce symbole.



Attention UVC : DANGER Radiations Optiques Artificielles (ROA)



Conformité CE

PE

Protection extérieure.



TERRE de protection.



TERRE (de fonctionnement).

~

Courant alternatif.



Attention haute tension risque d'électrocution !



Lire attentivement le manuel d'instructions

Fg.

Figure.

s

Secondes (unité de mesure du temps).

W

Watt (unité de mesure de la Puissance).

Hz

Hertz (unité de mesure de la Fréquence).

mm

Millimètres (unité de mesure de la Longueur).

A

Ampères (unité de mesure du courant électrique).

V

Volt (unité de mesure de la tension électrique).

Pa

Pascal (unité de mesure de la pression).

°C

Degrés Centigrades (unité de mesure de la température).

kg

Kilogrammes (unité de mesure de la Masse).



Fusibles

DESCRIPTION DU PRODUIT



Fig.1

Le dispositif est une unité de recirculation aux UVG1 (ultraviolet germicidal irradiation) pour la réduction élevée de la charge bactérienne et virale.

L'action germicide s'effectue à travers la destruction de la charge microbienne dans l'air en toute sécurité, en exploitant des radiations UV à courte longueur d'onde (dans le spectre des UV-C).

Ces radiations provoquent la mort des micro-organismes en réduisant ainsi la charge bactérienne dans l'air.

Le fonctionnement est basé sur un système de ventilation forcée à cycle fermé. L'air aspiré dans le module passe tout d'abord à travers un filtre où sont bloqués les polluants les plus grossiers, il pénètre ensuite à l'intérieur et entre en contact direct avec les radiations UV-C qui exercent une action germicide maximale. Enfin, l'air est expulsé par la bouche de sortie, déterminant ainsi la destruction microbiologique environnementale. Le grand atout de l'appareil consiste en son absence absolue de dangerosité pour l'homme puisque aucune radiation UV-C ne sort, sinon elles seraient nuisibles.

L'appareil est en mesure de traiter un débit de 120 m³/h, 3 heures après son installation, on atteint 90 % de destruction de la charge bactérienne aérienne.

CARACTÉRISTIQUES DE CONSTRUCTION

Dimensions fixé au mur/avec piédestal	82 x 27 x 11 cm / 107 x 33 x 28 cm (H,L,P)
Poids fixé au mur/avec piédestal	12,5 Kg / 15 kg
Dimensions de l'emballage du dispositif fixé au mur	97 x 36 x 19 cm (H,L,P)
Dimensions de l'emballage avec pied	105 x 34 x 29 cm (H,L,P)
Tension d'alimentation	230 V ~ ±10 %
N° de phases	1
Fréquence d'alimentation	50 Hz
Puissance mx absorbée	150 W
Fusibles	N.2 F 2A (5X20) Positionné au-dessus de la

	prise de courant
Type de fonctionnement	continu
Débit	120 m ³ /h
Bruit	32 dB
Lampes	4 tubes UV-C de 25W G13T8 (7 W UVGI)
Longueur d'onde	253,7 nm
Énergie Ultraviolet	69 μW/cm ² à 1 m (par lampe)
Émission extérieure rayons UV-C	aucune
Équipement	Filtre anti-poussière ; Programmateur électronique
Matériau réfléchissant	Aluminium
Durée des lampes	9 000 heures (1 an : 24 heures x 365 jours)
Contrôle des lampes germicides	Guide lumière anti-UV-C

Données Techniques du programmateur

Programmation quotidienne et hebdomadaire de 16 commutations (8 x ON, 8 x OFF). Avec la programmation de blocs de jours, il est possible de programmer 56 possibilités de commutation.

Résolution temporelle minimum entre les points de commutation : 1 minutes.

Les programmes sont stockés sur la mémoire interne du flash; l'horloge est alimentée par le secteur et maintenue pendant quelques heures par une batterie spéciale.

Température ambiante : -10°C jusqu'à +55°C (T-10; T55).

CONDITIONS D'EMMAGASINAGE

- Température - 10 ÷ 45 °C
- Humidité 10 ÷ 90 %
- Pression 500 ÷ 1060 hPa



Avant de procéder à l'installation, vérifier l'intégrité du dispositif ; si des signes d'endommagement dus au transport sont présents **Ne pas mettre en marche l'appareil et** prévenir le revendeur.

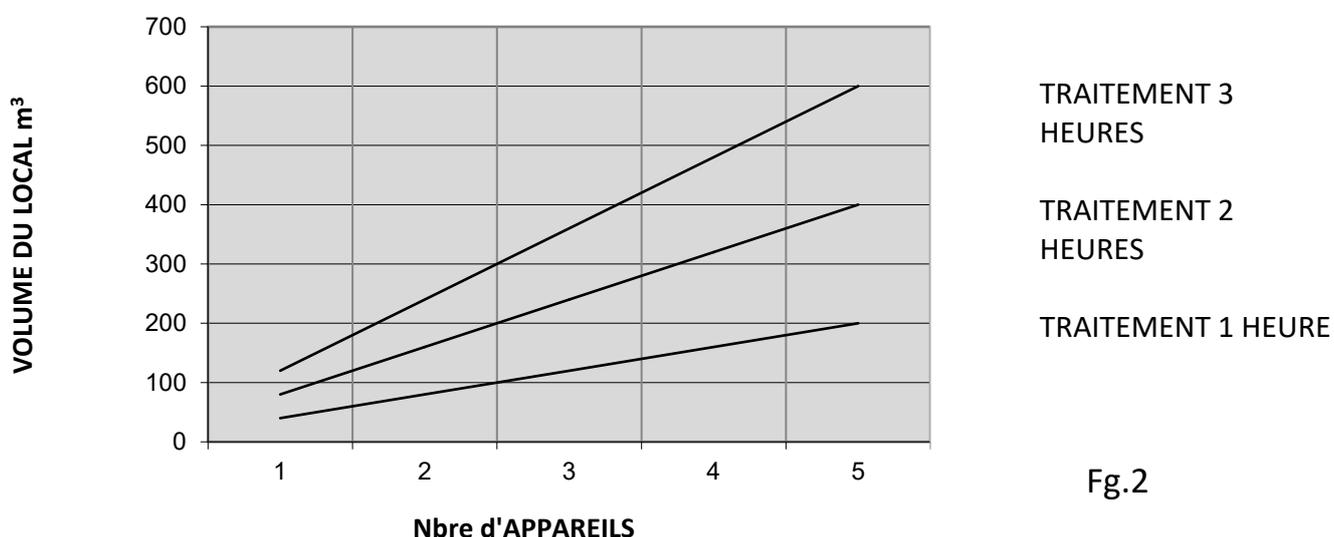
DESCRIPTION DE L'UTILISATION



Cet appareil devra être utilisé uniquement comme dispositif pour la désinfection de l'air. Toute autre utilisation doit être considérée comme incorrecte et donc dangereuse.

Le fabricant décline toute responsabilité en cas d'éventuels dommages dus à des utilisations incorrectes, erronées et irraisonnables.

Nombre d'appareils nécessaires pour le traitement de l'air par rapport au volume en m³ du local.



Fg.2

Milieux caractéristiques et degré de protection à atteindre.
Cela peut aider à établir le nombre d'appareils nécessaires.

Bureaux	Faible
Vestiaires	Faible
Cuisines et lieux de traitement des aliments	Moyen
Conserveries	Moyen
Services de garde	Moyen
Laveries	Moyen
Lieux de divertissement	Moyen
Salles de sport et centres de fitness	Moyen
Laboratoires d'analyses	Élevé
Cabinets médicaux	Élevé
Cabinets de consultation	Élevé

INSTALLATION

L'appareil est fourni emballé dans une boîte en carton avec du matériel antichoc recyclable.



Avant de procéder à l'installation, vérifier l'intégrité du dispositif ; si des signes d'endommagement dus au transport sont présents, prévenir le revendeur.



ATTENTION radiations UV !

Ne pas mettre l'appareil en marche en cas d'infiltrations lumineuses vers l'extérieur. ELLES PEUVENT ENTRAÎNER DES DOMMAGES AUX YEUX ET À LA PEAU

Conserver l'emballage au moins pendant toute la durée de la garantie.

Le produit est destiné exclusivement à un usage en milieux INTERNES, il n'est pas adapté à des endroits HUMIDES.

Pour éviter tout risque d'incendie ou de décharges électriques, l'appareil ne doit pas être utilisé où il est possible qu'il entre en contact avec de l'eau.



L'appareil ne doit pas être utilisé dans une atmosphère potentiellement explosive.

L'appareil peut être installé au mur ou « free standing » monté sur un piédestal.

Avant de l'installer, vérifier qu'une prise de courant soit présente à proximité et que la prise soit accessible pour débrancher l'appareil avant le nettoyage ou l'entretien.

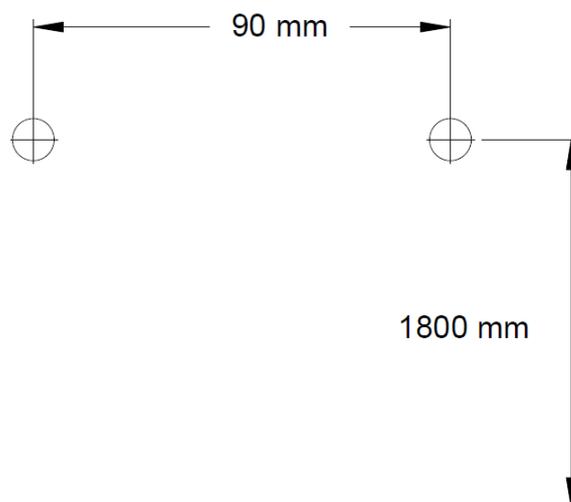
L'appareil peut être installé à la hauteur proche de celle indiquée sur la fig.3, en tenant compte des sources reconnues de contamination, ou des zones qui ont besoin de niveaux spéciaux de protection.

Steril Air PRO mural (installation au mur) est équipé d'un étrier, situé à l'arrière de l'appareil, pour permettre la fixation au mur à travers deux chevilles avec crochet en L éloignées de 9 cm à environ 1,8 m du sol.

- Diamètre minimum du trou 6 mm
- Profondeur minimum du trou 40 mm

Données techniques type de la cheville :

- Min. Vis (diam. x long.) 4,2x38 mm



Fg.3

Steril Air PRO à pied (installation sur piédestal) est équipé d'un étrier sur le piédestal à faire coïncider avec celui situé à l'arrière de l'appareil (le même que celui pour la fixation au mur) ;

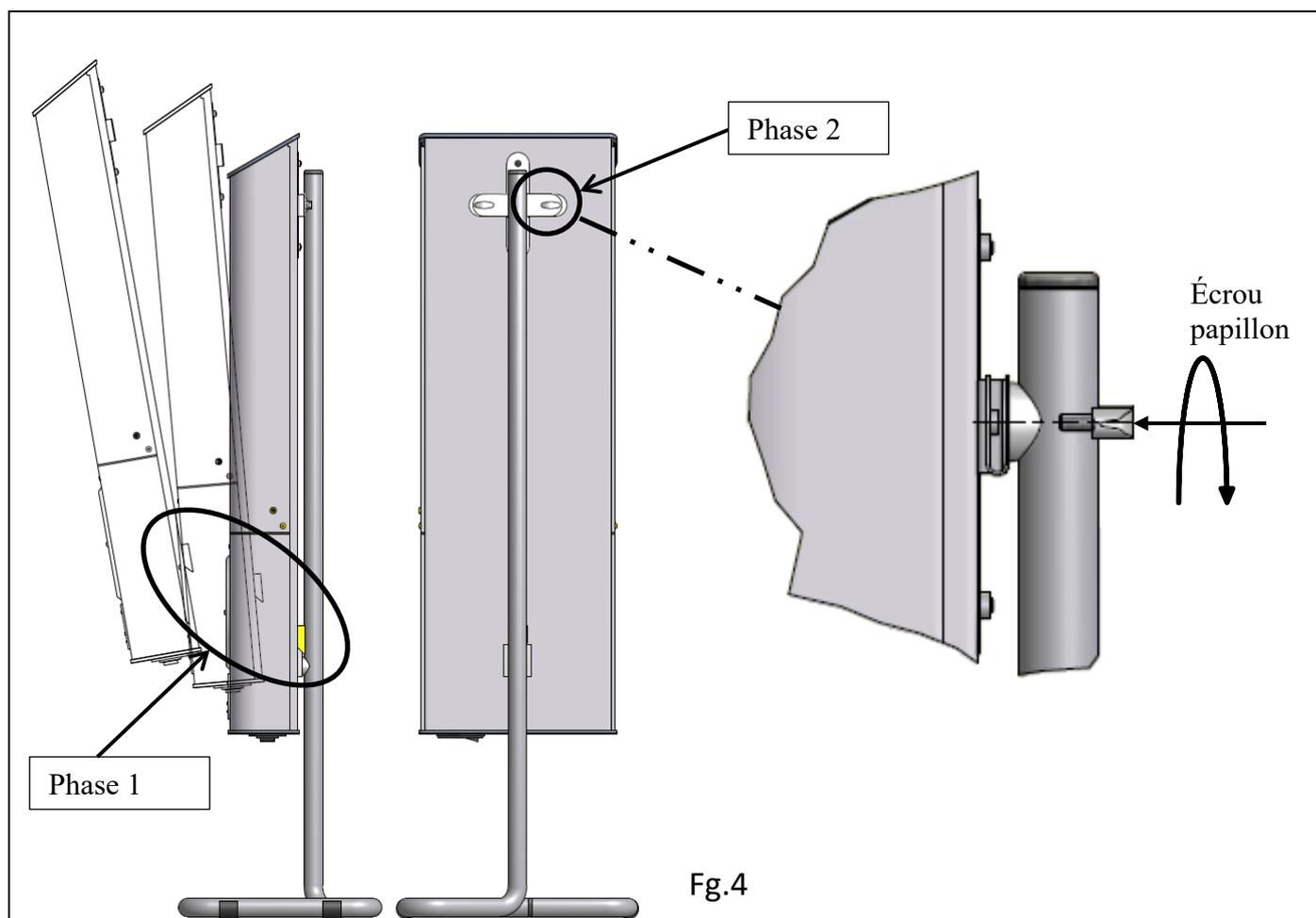
Phase 1 :

Poser le dispositif sur l'encastrement et faire coïncider les trous ;

Phase 2 :

Faire coïncider les trous des étriers et visser l'écrou papillon ;

Se référer à la figure ci-dessous : Fg.4

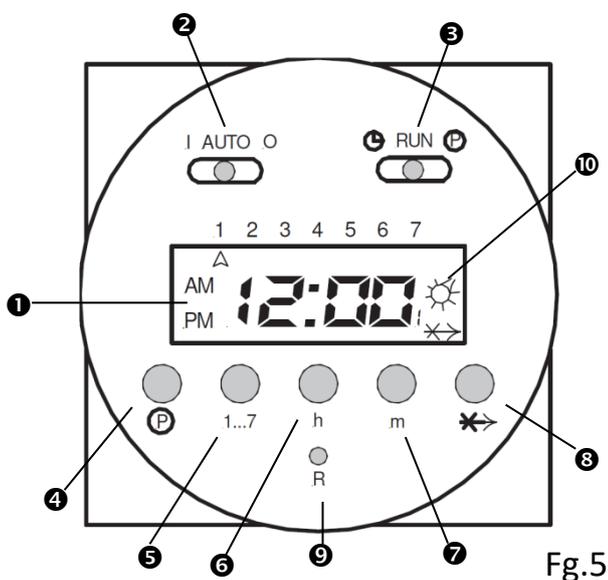


DESCRIPTION DU FONCTIONNEMENT

Pour allumer le dispositif, mettre sur « I » l'interrupteur situé sous le dispositif à côté de la fiche d'alimentation ;

Quatre voyants lumineux indiquent l'allumage et le fonctionnement de chaque lampe. Le dispositif est équipé d'un programmateur qui peut gérer l'allumage automatique et l'extinction quotidienne et/ou hebdomadaire. La programmation est simple et rapide à travers des boutons et en suivant les instructions sur l'écran.

Contrôle et symboles sur l'écran



- ❶ Écran avec indication de l'heure et moment d'intervention
- ❷ Interrupteur à glissière pour configurer le mode fonction :
 AUTO : Allume et éteint selon la programmation configurée
 I : Allumé de façon permanente – ON
 O : Éteint de façon permanente – OFF
- ❸ Interrupteur à glissière pour configurer l'heure et le programme :
 Pour programmer :
 RUN : Active la programmation
 ⌚ : Règle l'heure actuelle
 (P) : Configure le programme

Informations générales pour les touches :

Appuyer brièvement sur ces touches pour obtenir : augmentation d'1 chiffre (digit).

Appuyer pendant plus de 3 secondes pour obtenir : augmentation plus rapide et continue.

- ❹ (P) : Touche pour la programmation des 16 commutations ;
- ❺ 1..7 : Touche de configuration du jour de la semaine (jour actuel et commutation quotidienne). La configuration des temps de commutation offre la possibilité de programmer par jour ou selon les blocs suivants :
 1..5 (Lundi à Vendredi) 1..6 (Lundi à Samedi)
 6..7 (Samedi à Dimanche) 1..7 (Lundi à Dimanche)
- ❻ h : Touche de réglage de l'heure (pour heure actuelle et pour temps de configuration)
- ❼ m : Touche de réglage des minutes (pour heure actuelle et pour temps de configuration)
- ❽ -X-> : Fonction Skip : Appuyer sur la touche fonction Skip '-X->' pour inverser le mode de fonctionnement configuré. Par exemple : si le programmateur est en mode « on », il s'éteindra immédiatement et vice-versa jusqu'à la fin du programme.
- ❾ R : La touche de réinitialisation effacera toutes les configurations et l'heure du jour actuelle

⑩ ✱: Si les sélections 1, 3, 5, 7, 9, 11, 13, 15, (programmes d'allumage du dispositif) sont indiquées, le symbole s'affiche sur le coté droit de l'écran.

Si les sélections 2, 4, 6, 8, 10, 12, 14, 16 (points d'extinction du dispositif) sont indiquées, aucun symbole ne s'affichera.

Reset

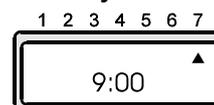
Avant de configurer le premier programme, procéder à la Réinitialisation :

1. Vérifier que l'interrupteur à glissière ③ soit sur RUN.
2. Appuyer sur la touche R (⑨) avec u pointe.

L'écran commencera à clignoter 0:00.

Réglage de l'heure et du jour

1. Déplacer l'interrupteur à glissière ③ sur 
2. Appuyer sur la touche 1...7 (⑤) pour saisir le jour de la semaine (1 = Lundi, 7 = Dimanche). Une petite flèche s'affiche sur l'Écran en indiquant le jour de la semaine.
3. Utiliser les touches h (⑥) et m (⑦) pour régler l'heure.



4. Placer l'interrupteur ③ sur RUN. L'heure du jour est activée.

De façon permanente ON, de façon permanente OFF, AUTO

Pour configurer ces fonctions, vérifier que l'interrupteur à glissière ③ soit sur RUN.

De façon permanente ON : Le dispositif est allumé de façon permanente

L'interrupteur à glissière ② est sur I. Le symbole ✱ est indiqué à l'écran.

De façon permanente OFF : Le dispositif est éteint de façon permanente

L'interrupteur à glissière ② est sur 0 Le symbole ✱ disparaît de l'écran.

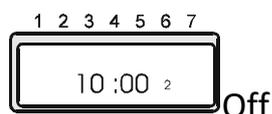
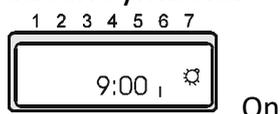
AUTO : Le dispositif commute selon le programme configuré. L'interrupteur à glissière ② est sur AUTO

- Mode ON : le symbole ✱ apparaît.
- Mode OFF : le symbole ✱ n'apparaît pas.

Mode AUTO : Programmation des temps de commutation

La commutation d'allumage en cours d'exécution ou sélectionnée sera indiquée par un nombre impair dans la partie inférieure à droite de l'écran par le symbole ✱ correspondant.

Celle d'extinction sera indiquée par un nombre pair dans la partie inférieure à droite de l'écran sans aucun symbole.



Mesure à adopter en phase de programmation : chaque point d'allumage est strictement lié au point suivant d'extinction. Il faudrait les programmer toujours par deux afin d'éviter toute erreur.

Attention : l'intervalle le plus court de commutation configurable est de 1 minute.

Procédure à suivre :

1. Placer l'interrupteur à glissière ③ sur $\textcircled{\text{P}}$ le numéro 1 s'affiche en bas à droite : le premier programme d'allumage.
2. Appuyer sur les touches 1...7 (⑤) pour saisir le jour de la semaine (1=Lundi, 7=Dimanche) ou les blocs de jours à saisir dans le programme. En appuyant sans relâcher sur la même touche, il est en effet possible de sélectionner les blocs de jours suivants :



Les flèches sur l'écran indiquent les jours de la semaine.

3. Appuyer sur les touches h (⑥) et m (⑦) pour configurer le temps.
4. Appuyer sur la touche $\textcircled{\text{P}}$ (④): Le point de commutation suivant (qui sera pair, donc d'extinction) est affiché.
5. Répéter les étapes de 2 à 4 pour les fois requises.
6. Quitter la programmation : Après la configuration des commutations requises, placer l'interrupteur à glissière ② sur AUTO et l'interrupteur ③ sur RUN.

Désormais, le programmeur fonctionne selon le programme configuré.

Contrôle, modification et suppression des temps de commutation

Placer l'interrupteur à glissière ③ sur $\textcircled{\text{P}}$.

1. Contrôle : Appuyer sur la touche $\textcircled{\text{P}}$ autant que nécessaire pour vérifier le point de commutation sur l'écran.
2. Modification
 - Utiliser la touche $\textcircled{\text{P}}$ pour se placer sur le point de commutation à modifier.
 Appuyer sur les touches 1...7 (⑤) pour changer le jour de la semaine.
 - Appuyer sur les touches h (⑥) et m (⑦) pour changer le temps de commutation, comme décrit ci-dessus.
3. Suppression :
 - Utiliser la touche $\textcircled{\text{P}}$ pour se placer sur le point de commutation à modifier.
 Ensuite, appuyer sur la touche « -X-> » (⑧) et $\textcircled{\text{P}}$ (④) simultanément pendant 3-4 secondes. 0:00 clignote alors sur l'écran et le point de commutation est supprimé. Si le contrôle, la modification ou la suppression est terminée, placer l'interrupteur à glissière ③ sur RUN.

-x-> Fonction Skip (soft-override)

La Fonction Skip change la configuration de commutation de l'appareil branché jusqu'à l'atteinte du programme suivant.

Par exemple : si l'appareil est en mode ON, en appuyant sur la touche Skip « -X-> », il commutera immédiatement sur OFF et vice-versa.

1. Placer l'interrupteur à glissière **Ⓜ** sur RUN.
2. Appuyer sur la touche Skip « -X-> ». L'appareil changera de commutation par rapport au mode configuré. Le symbole Skip (-X->) est affiché sur l'écran (attendre 3-4 secondes).
3. Appuyer ensuite sur la touche Skip « -X-> » pour rétablir la Fonction Skip.

Mises en garde pour la Fonction Skip :

- L'indication du numéro et du symbole sur l'écran apparaissent après un intervalle de 3 secondes.
- La Fonction Skip intervient uniquement après l'atteinte du point suivant de commutation programmé. À ce stade, la Fonction Skip est annulée et les cycles de commutation programmés sont à nouveau activés.

Erreurs de Programmation

Si « EEE » s'affiche, cela signifie qu'il y a une erreur de configuration. Le numéro de cycle de commutation en erreur est affiché.

Déplacer l'interrupteur de réglage sur P.

Appuyer sur le bouton jusqu'à afficher le cycle en erreur. Corriger et enfin déplacer l'interrupteur de réglage sur « RUN » pour quitter le mode programmation.

Chaque point d'allumage est lié par le point d'extinction suivant. C'est pourquoi, les combinaisons suivantes de ON/OFF peuvent, par exemple, conduire à des erreurs.

Causes d'erreurs possibles :

Activation ON	Désactivation OFF
a) Allumage programmé	Aucune configuration
b) Aucune configuration	Désactivation programmée
c) Bloc jours (ex. 1, 2, 3, 4, 5)	Bloc jours différent (ex. 1, 2, 3, 4, 5, 6)
d) Bloc jours	Jour semaine
e) Activation temps programmé (ex. Mercredi, 09:00)	La désactivation du temps configuré est antécédente au temps d'activation sur le même jour (ex. Mercredi, 08:59)
f) Allumage et extinction configurés avec les mêmes temps (ex. Mercredi, 09:00)	

NETTOYAGE ET ENTRETIEN COURANT

Pour maintenir les prestations et l'efficacité germicide des lampes, il est important de suivre scrupuleusement le programme d'entretien joint au dispositif.

Pour le nettoyage, ne pas utiliser des jets ou des pulvérisations d'eau.

Utiliser un pinceau pour retirer d'éventuels dépôts de poussière sur les bouches d'entrée et de sortie de l'air au moins une fois par mois.

Utiliser un chiffon humide pour retirer les dépôts de poussière sur la structure.



**AVANT TOUTE OPÉRATION D'ENTRETIEN INTERNE
DÉBRANCHER L'APPAREIL DE L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE !**



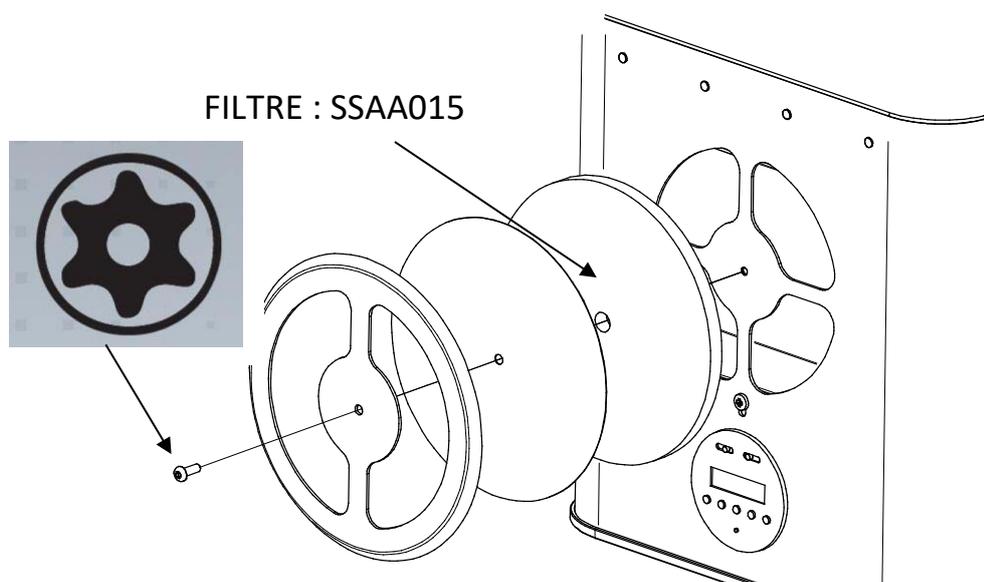
Tous les 3 mois (environ 2 000 heures), remplacer le filtre situé à l'intérieur de la bouche d'entrée de l'air (Pièce de rechange filtre : Art. SSAA015).

Pour le remplacement du filtre, suivre les instructions étape par étape :

1. S'équiper de la clé en L (3MECL0001) fournie, spécifique pour les vis TORX de sécurité (Fg.6) et dévisser la vis dans la partie avant ;
2. Retirer la partie avant de la bouche où le filtre est logé. (Fg.7)
3. Remplacer le filtre (SSAA015).
4. Replacer la partie avant de la bouche dans l'ordre illustré sur le Fg.7.



Fg.6



Fg.7



Chaque année environ (9 000 heures) , il faut remplacer également les 4 tubes germicides.

Kit de rechange annuel du filtre et des lampes : Art. SA001ZSA

ATTENTION :

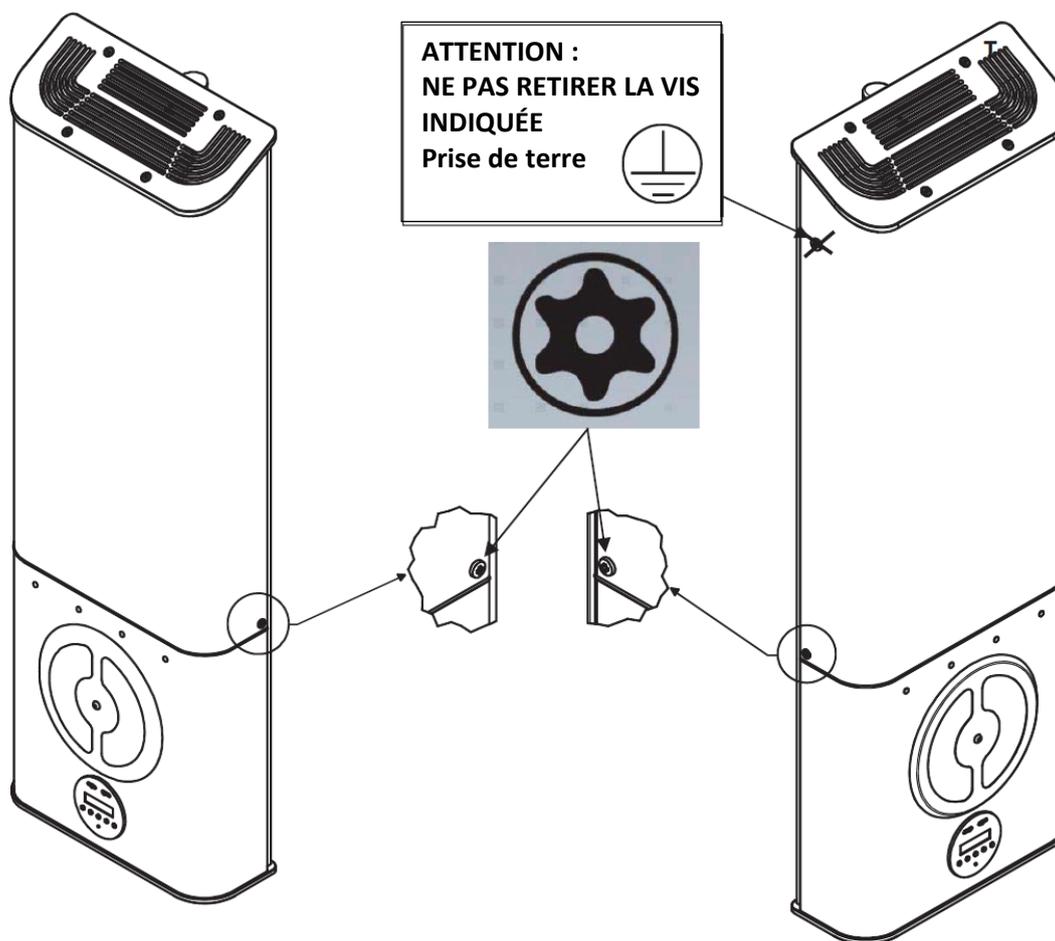
Pour le remplacement des tubes germicides (3ELEK0001), procéder de la façon suivante :



AVANT TOUTE OPÉRATION D'ENTRETIEN INTERNE !

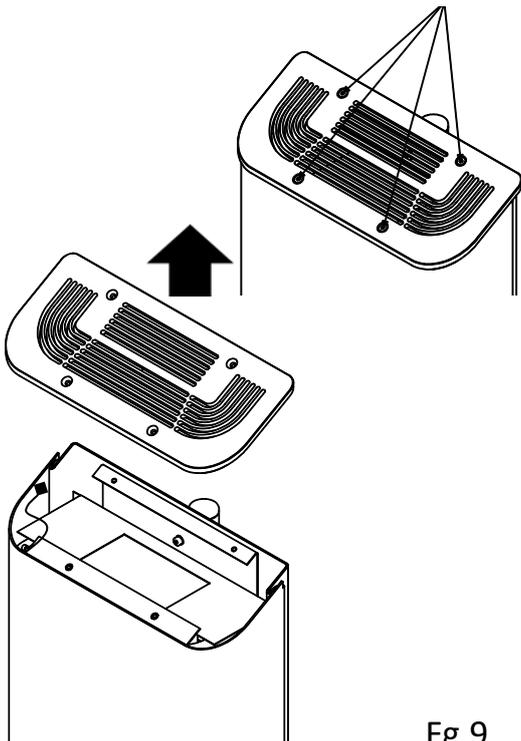
DÉBRANCHER L'APPAREIL DE L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE

1. S'équiper de la clé en L (3MECL0001) fournie pour les vis TORX (Fg.6) et retirer les vis sur les parties latérales du carter comme illustré sur la fg.8.



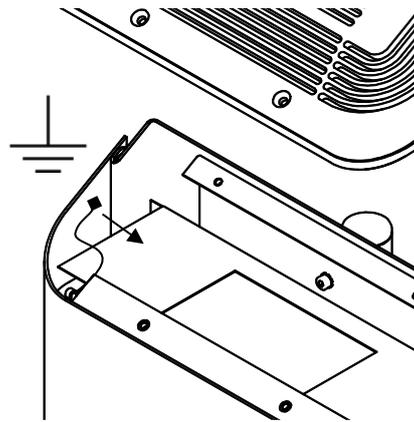
Fg.8

Retirer les 4 vis



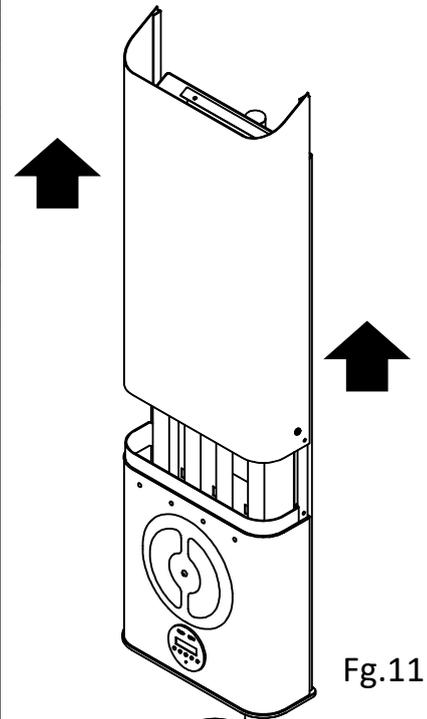
Fg.9

2. Poursuivre en retirant les vis sur la fermeture dans la partie supérieure de la machine. Extraire la fermeture dans la partie supérieure.



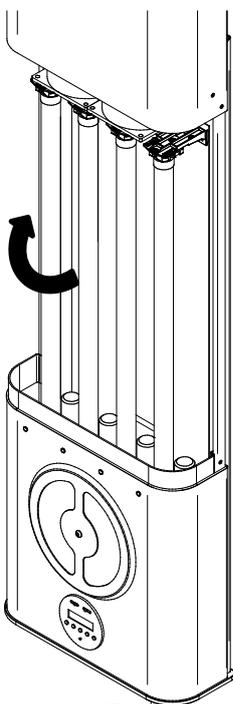
Fg.10

3. Débrancher la connexion de terre



Fg.11

4. Extraire le carter supérieur et continuer à extraire le carter jusqu'à voir complètement les lampes.



Fg.12

5. Désormais, il est possible de remplacer les lampes, pour procéder, saisir délicatement la lampe et **la tourner de 90°, jusqu'à entendre un double « CLIC »**, il sera alors possible de l'extraire. Répéter l'opération pour les 4 lampes. (Fg. 12)

6. Prendre les 4 lampes neuves et effectuer la même opération que celle de retrait, insérer la lampe dans le logement spécifique et **la tourner de 90° jusqu'à entendre les deux « CLIC »** assurant le bon raccordement.

Il est maintenant possible de refermer l'appareil, commencer en réintroduisant le carter supérieur retiré précédemment lors de la phase 4. (Fg.11)

7. Refermer avec le carter supérieur les lampes en rebranchant la terre Fig.11
8. Insérer les 2 vis sur les cotés du carter retirées lors de la phase 1, et enfin insérer les 4 vis de serrage de la fermeture supérieure comme lors de la phase 2.
- VÉRIFIER L'ALLUMAGE DES QUATRE LAMPES À TRAVERS LES VOYANTS LUMINEUX CORRESPONDANTS QUI INDIQUERONT LE BON FONCTIONNEMENT DE CHACUNE.

À la fin de chaque entretien, il faut, aussi bien en cas de remplacement du filtre que des lampes, reporter sur l'étiquette apposée sur le coté de l'appareil, la date et le nom du centre d'assistance qui a effectué la réparation (pièce de rechange : réf. SSAA013).



ENTRETIEN COURANT ANNUEL			
Trimestre N° :	Description de l'intervention	Date	Technicien
START	Installation / changement des lampes et du filtre		
1er	Changement du filtre		
2è	Changement du filtre		
3è	Changement du filtre		
S/N :			

Fig.13 (Enceinte A)

À la fin du cycle de vie des lampes, lors du remplacement des composants détériorés (filtre et lampes), une nouvelle plaque annuelle sera apposée INSÉRER LES DONNÉES SUR LA LIGNE START ET N° DE SÉRIE S/N. Au cas où l'intervention d'entretien ne serait pas respectée ou reportée, il faudra alors remettre à zéro le programme d'entretien courant en procédant au remplacement des lampes qui pourraient être arrivées en fin de vie opérationnelle et du filtre, qui pourrait salir les lampes, réduisant ainsi leurs prestations.

N.B. Dans tous les cas où il serait nécessaire de remplacer les lampes, il n'est pas possible de changer uniquement une seule lampe.

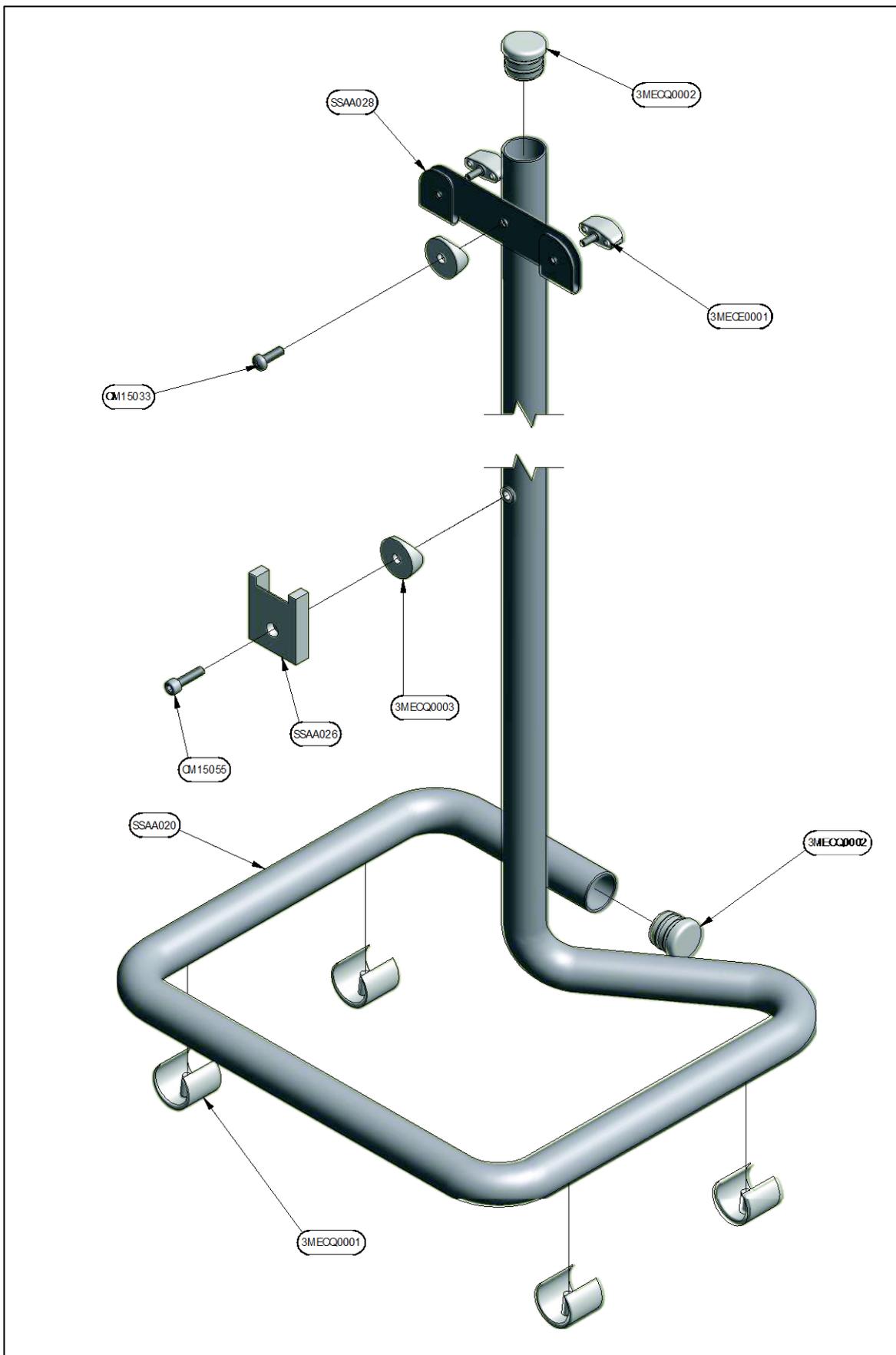
DÉMOLITION ET ÉLIMINATION



Reportez vous à l'annexe
Cod. 0Z00H0004



Liste des pièces de rechange Art. SA005ZSA



Fg.15
21

A

IT	EN	FR	DE	ES	PT	MANUTENZIONE ORDINARIA ANNUALE / YEARLY ROUTINE MAINTENANCE / ENTRETIEN COURANT ANNUEL PLANMÄSSIGE JÄHRLICHE WARTUNG / MANTENIMIENTO ORDINARIO ANNUAL / MANUTENÇÃO ORDINÁRIA ANUAL					
Trimestre N° Trimester N° Vierteljährlich Nr.	IT	Descrizione intervento				→	Date Datum Fecha	IT	Tecnico		
	EN	Description of intervention						EN	Technician		
	FR	Description de l'intervention						FR	Technicien		
	DE	Beschreibung des Eingriffs						DE	Technikers		
	ES	Descripción de la intervención						ES	Técnico		
	PT	Descrição da intervenção						PT	Técnico		
START	IT	Installazione / Cambio lampade e filtro				→	___ / ___ / ____				
	EN	Installation / changing lamps and filter									
	FR	Installation / changement des lampes et du filtre									
	DE	Installation / Austausch Lampen und Filter									
	ES	Instalación / cambio de lámparas y filtro									
	PT	Instalação / troca de lâmpadas e filtro									
1	IT	Cambio filtro				→	___ / ___ / ____				
	EN	Filter change									
	FR	Changement du filtre									
	DE	Filterwechsel									
	ES	Cambio de filtro									
	PT	Troca do filtro									
2	IT	Cambio filtro				→	___ / ___ / ____				
	EN	Filter change									
	FR	Changement du filtre									
	DE	Filterwechsel									
	ES	Cambio de filtro									
	PT	Troca do filtro									

A

IT	EN	FR	DE	ES	PT	
MANUTENZIONE ORDINARIA ANNUALE / YEARLY ROUTINE MAINTENANCE / ENTRETIEN COURANT ANNUEL PLANMÄSSIGE JÄHRLICHE WARTUNG / MANTENIMIENTO ORDINARIO ANNUAL / MANUTENÇÃO ORDINÁRIA ANUAL						
Trimestre N° Trimester N° Vierteljährlich Nr.	IT	Descrizione intervento	→	Date Datum Fecha	IT	Tecnico
	EN	Description of intervention			EN	Technician
	FR	Description de l'intervention			FR	Technicien
	DE	Beschreibung des Eingriffs			DE	Technikers
	ES	Descripción de la intervención			ES	Técnico
	PT	Descrição da intervenção			PT	Técnico
3			→	__/__/____		
4			→	__/__/____		
5			→	__/__/____		
6			→	__/__/____		
7			→	__/__/____		
8			→	__/__/____		
9			→	__/__/____		
10			→	__/__/____		
S/N						



TECNO-GAZ S.p.A.

Strada Cavalli N°4 • 43038 • Sala Baganza • Parma • ITALIA
Tel. +39 0521 83.80 Fax. +39 0521 83.33.91

www.tecnogaz.com

I

Il presente manuale deve sempre accompagnare il prodotto, in adempimento alle Direttive Comunitarie Europee. TECNO-GAZ, si riserva il diritto di apporre modifiche al presente documento senza dare alcun pre-avviso. La ditta TECNO-GAZ si riserva la proprietà del presente documento e ne vieta l'utilizzo o la divulgazione a terzi senza il proprio benessere

GB

This manual must always be kept with the product, in complying with the Directives of European Community. TECNO-GAZ reserves the right to modify the enclosed document without notice. TECNO-GAZ reserves the property of the document and forbids others to use it or spread it without its approval.

F

Ce manuel doit être gardé avec le produit, conformément aux Directives de la Communauté Européenne. TECNO-GAZ se réserve la faculté de foires des changements à ce document sans aucun préavis. TECNO-GAZ se réserve la propriété de ce document et en empêche l'utilisation ou la divulgation sans son consentement.

D

Dieses Handbuch ist nach den CEE Normen immer mit dem Produkt auszuliefern. TECNO-GAZ behält sich Änderungen an dem Dokument vor. Der Inhalt dieses Dokumentes ist urheberrechtlich geschützt. Jede weitergehende Verwendung, insbesondere jede Form der gewerblichen Nutzung sowie die Weitergabe an Dritte - auch in Teilen oder in überarbeiteter Form - ist ohne Zustimmung der Firma TECNO-GAZ untersagt.

E

Este manual debe siempre acompañar el producto, en cumplimiento a las Directivas Europeas. TECNO-GAZ, se reserva de derechi de aportar modificaciones a este documento sin ningun aviso. La empresa TECNO-GAZ se reserva la propiedad de este documento y veda el utilizzo o la divulgación a terceros sin su aprobación.

PT

O presente manual deve sempre acompanhar o produto, de acordo com as Diretivas Comunitárias Europeias. A TECNO-GAZ, reserva-se o direito de realizar alterações no presente documento sem qualquer aviso prévio. A empresa TECNO-GAZ reserva-se a propriedade do presente documento e proíbe a sua utilização ou divulgação sem o seu consentimento

TR

Bu kullanım kılavuzu her zaman Avrupa Birliği Direktiflerine uygun olmalıdır. TECNO-GAZ bu dokumanda on duyuru yapmadan değişiklik yapma hakkına sahiptir. Firma TECNO-GAZ bu dokuman üzerinde mal hakkına sahip olup yetkili olmayan kullanım ve patent hakkına izin vermez.